

PAS DE COMMERCE DE NOS DROITS !

Il ne fait pas bon être salarié-e dans le commerce : temps partiel imposé et généralisé, smicardisation de nos professions, pressions managériales de plus en plus fortes... Pourtant, de plus en plus de travailleurs et de travailleuses de notre secteur refusent la fatalité et s'insurgent contre la précarité que nos patrons, dont les profits sont en hausse, veulent nous imposer.

Le syndicat Sud Commerce, membre de l'Union Locale Solidaires, n'est pas en reste dans les mobilisations contre les lois El Khomri et Macron, l'ex-ministre bientôt

candidat aux présidentielles, qui veut bousiller nos vies en nous faisant travailler le dimanche et la nuit, le tout contre des clopinettes. A la Fnac, à Séphora ou dans la restauration rapide, nous agissons au quotidien contre les licenciements, pour l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires.

Vous voulez un syndicalisme différent, qui privilégie l'unité syndicale à la base, la démocratie et la convergence dans les luttes ? Alors rejoignez-nous !

NON A LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL ABROGATION DE LA LOI EL KHOMRI !



BON A SAVOIR

- Le droit de se syndiquer et de faire grève est inscrit dans la Constitution ;
- Le montant de votre cotisation syndicale est déductible de vos impôts ;
- Dans les entreprises dépourvues de représentant-es du personnel, vous pouvez vous faire assister par un-e conseiller-e des salarié-es en cas de licenciement ;
- Nous vous accueillons au téléphone et dans nos locaux afin de vous aider à connaître et à faire respecter vos droits.

Salarié-es de très petites entreprises,
très petites associations et particuliers,
du 30 DECEMBRE au 13 JANVIER 2017

VOTONS



facebook.com/SolidairesTPE [@SolidairesTPE](https://twitter.com/SolidairesTPE) [#votonsolidaires](https://www.instagram.com/votonsolidaires) elections-tpe-solidaires.org